

L'utilisation des Ultraviolets

Objectif	<p>Stage obligatoire pour le personnel utilisant des appareils de bronzage UV mis à la disposition du public.</p> <p>Formation Obligatoire tous les 5 ans</p>
Public visé	Toute personne utilisant les appareils de bronzage
Pré requis	Aucun
Programme	<p>Nature physique des radiations ultraviolettes</p> <p>Les UV solaires et les UV artificiels : spectre solaire, ensoleillement terrestre, caractéristiques des sources Artificielles</p> <p>Rappel de la structure de la peau et de l'œil, les phototypes</p> <p>Réactions de la peau aux radiations UV</p> <p>Les risques liés à l'exposition aux UV</p> <p>Modes de calcul des limites d'exposition pour le public Exposé aux UV</p> <p>Les recommandations et normes internationales en matière d'exposition aux ultraviolets</p> <p>Les règles générales en matière de photoprotection</p> <p>La réglementation française en matière d'usage des appareils de bronzage émetteurs de rayonnement ultraviolet</p>
Méthode pédagogique	<p>Groupe de 20 personnes maximum</p> <p>Vidéo projecteur</p>
Déroulement	<p>Durée : 1 jour (8 heures) pour la formation initiale 5 heures pour la mise à jour des connaissances</p> <p>Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône 58, Avenue Maréchal Foch - 69006 LYON</p>
Coût	<p>120 € pour la formation initiale 60 € pour la mise à jour des connaissances</p>
Renseignements	<p>Murielle NOTTURNO: 04 72 43 43 54</p> <p>Courriel : formation.continue@cma-lyon.fr</p>